



Conditions générales pour participants

Conditions d'annulation

Lors d'une annulation par écrit jusqu'au 10 août 2020, 50 pour cent des frais seront remboursés. Lors d'une annulation de l'inscription à partir du 11 août 2020 ou en cas d'absence, les frais d'inscription ne seront pas remboursés/resteront dus.

Ces conditions sont valables pour tous les motifs d'empêchement, y inclus maladie ou accident.

Il est possible de nommer un(e) participant(e) remplaçant(e) à tout moment avant la date du colloque.

Clause de non-responsabilité

L'organisateur du congrès et le comité d'organisation du congrès déclinent toute responsabilité en cas de dommages de toute nature aux choses et aux personnes qui pourraient survenir dans le cadre de la manifestation. De plus, aucun dédommagement ne pourra être demandé en cas de changements de programme ou d'absence d'intervenants resp. d'annulation de réunions publiées dans ce programme. Les participant(e)s prennent part aux manifestations de cette conférence à leurs risques et périls.

Protection des données

Le recueil, l'enregistrement et le traitement de vos données personnelles sont nécessaires pour l'inscription au congrès.

Vos données sont traitées de manière strictement confidentielle et utilisées exclusivement à des fins d'organisation ou transmises uniquement à des tiers directement impliqués dans l'organisation du congrès. *Par exemple, les entreprises qui soutiennent l'événement en tant que sponsors recevront une liste des participants avec leurs données (prénom, nom, adresse) sous forme imprimée et électronique sous forme de fichier PDF.*

Lors de la manifestation, des photos seront prises sur mandat du 2^{ème} Colloque national. Elles pourront être publiées ultérieurement pour l'établissement de rapports.

En vous inscrivant, vous donnez votre accord pour que vos indications personnelles puissent être utilisées pour satisfaire aux exigences susmentionnées. Vous acceptez également de recevoir par e-mail ou par courrier postal du matériel d'information sur le colloque ainsi que sur les manifestations consécutives et sur des thèmes similaires.

Liebefeld, janvier 2020